

2018-11-152-DEEJ

nomenclature: 7.10

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2018

OBJET : SUBVENTION D'ÉVEIL CULTUREL

L'an deux mille dix-huit, le vingt-sept novembre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. HERVELIN, M. GONZALES, M. LAPEBIE, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, Mme MOUNIER, Mme PICAT, M. COUTIER, M. GARANS, Mme SAINT-AUBIN, M. DUBUS, Mme BISBAU, Mme PERIMONY-BENASSY, Mme MONTAUCET, M. ROBLES, Mme FAURE, M. POULAERT

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

M. LECERF	procuration à	M. HERVELIN
M. SALLABERRY	procuration à	Mme NOGARO
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. LAURENT
M. SAUBIETTE	procuration à	M. DUBERT
M. AJA	procuration à	M. GONZALES

ABSENTS :

Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de pouvoirs: 5

Nombre de votants : 31

2018-11-152-DEEJ - SUBVENTION D'ÉVEIL CULTUREL

Dans le cadre de son action en direction de la petite enfance, le Conseil départemental des Landes accorde chaque année aux structures de petite enfance une subvention pour la mise en œuvre de leur projet d'éveil et d'animation.

Dans ce cadre, la subvention pour l'année 2018 s'élève à un montant total de 23 000,00 euros répartis comme suit :

- 10 000,00 € en faveur du multi-accueil « Les Petits Matelots »
- 10 000,00 € en faveur du multi-accueil « Antoine de Saint-Exupéry »
- 3 000,00 € en faveur de la micro-crèche « Les Moussaillons »

M. le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation de signer la convention y afférant.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L2121-29 ;

Vu le projet de convention

DÉLIBÈRE

APPROUVE la convention à intervenir entre le Conseil départemental des Landes représenté par son président, Monsieur Xavier Fortinon, et la Commune visant à la perception par la Commune d'une subvention de 23 000,00 € pour la mise en œuvre du projet d'éveil et d'animation culturelle dans les structures suivantes :

- 10 000,00 € en faveur du multi-accueil « Les Petits Matelots »
- 10 000,00 € en faveur du multi-accueil « Antoine de Saint-Exupéry »
- 3 000,00 € en faveur de la micro-crèche « Les Moussaillons »

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention.

Vote: 31

Pour: 31

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 28 novembre 2018

Le Maire

